Pour l'AfD, l'islam est incompatible avec la constitution

écrit par Christine Tasin | 5 mai 2016

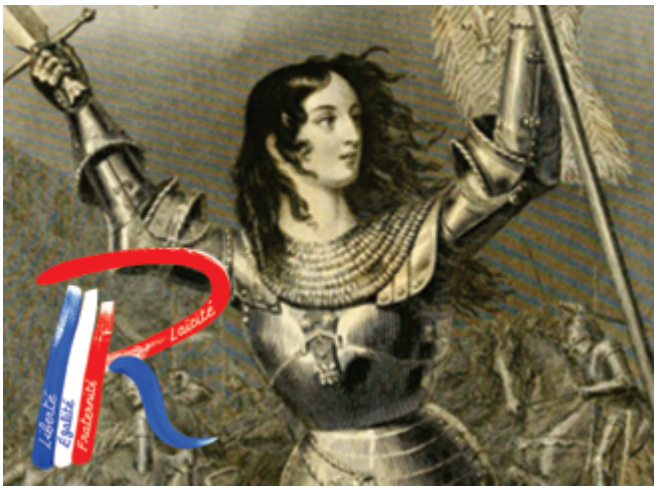

Scandale en Allemagne, le nouveau parti qui monte, qui monte… ose dire tout haut ce que la Cour européenne avait dit tout haut également en 2003.. Incroyable !

Les délégués du parti anti-immigration AfD, Alternative pour l'Allemagne, ont soutenu un manifeste dénonçant l'islam, le qualifiant d'incompatible avec la Constitution allemande et réclamant l'interdiction des symboles islamiques.

«*L'islam est étranger à l'Allemagne, il ne peut pas se prévaloir du principe de la liberté religieuse au même niveau que le christianisme*», a déclaré le député de l'AfD, Hans-Thomas Tillschneider, salué par des applaudissements lors du deuxième jour du congrès que le parti a tenu dans la ville de Stuttgart.

Le manifeste que le parti promeut contient une section nommée «L'islam ne fait pas partie de l'Allemagne», qui contredit les propos de la chancelière Angela Merkel qui avait pu déclarer que l'islam était partie intégrante de l'Allemagne, la liberté de croyance étant garantie par la Constitution.

Le manifeste demande aussi l'interdiction «des symboles islamique de puissance» tels que les minarets ou la burqa.

https://francais.rt.com/international/19932-lislam-est-etranger-lallemagne-

Le programme adopté par le parti populiste allemand AfD a un message clair : l'islam ne fait pas partie de l'Allemagne et est *"une idéologie politique qui n'est pas compatible avec la loi fondamentale".* Ces propos ont été tenus par une des responsables du parti, Beatrix von Storch, dans le journal Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung le 1 mai. L'AfD met les cinq millions de musulmans du pays dans le même sac que les djihadistes. Des déclarations coup de poing qui ont forcé tous les partis à prendre position.

http://info.arte.tv/fr/pour-lafd-lislam-est-incompatible-avec-la-constitution